

LES RELATIONS ENTRE PARIS ET BANLIEUES FURENT PENSÉES SUR DEUX MODES OPPOSÉS : CELUI DE LA GUERRE OU CELUI DE LA COMPLÉMENTARITÉ. À TRAVERS UNE ANALYSE GÉOPOLITIQUE DE TROIS SITES – LA DÉFENSE, LA PLAINE-SAINT-DENIS ET SEINE AMONT –, SIMON RONAI MONTRE LES DESSOUS DES DIFFÉRENTES STRATÉGIES QUI GUIDÈRENT LES PROJETS ET LES POLITIQUES DANS L'ORGANISATION DES RELATIONS ENTRE BANLIEUE ET CAPITALÉ...

## TROIS SCÉNARIOS POUR LES RAPPORTS PARIS/BANLIEUES

SIMON RONAI  
URBANISTE

### Three scenarios for Relationships between Paris and the Suburbs

The relationship between Paris and the suburbs has always been presented according to a dual matrix used alternatively, according to circumstances: either a radical opposition is presented between the metropolis and its periphery, accompanied by a warlike vocabulary, whose only interest is in conquest and annexation, replied with resistance or defense against the invading experiment; or an emphasis on the complementary nature of the two, showing how they should cross fertilise and enrich one another through a better organisation of the relations between them, in the heart of the newly appeased metropolitan space.

For thirty years the different planning documents have hesitated between the two approaches and reality itself seems to confirm the difficulty in locating a binary mode of operation that can be so simply defined. By taking three "recommended" spaces as examples of three different methods in a system of radically opposed participants one becomes quickly convinced that development is a complex and diverse operation, strongly linked to the political process.

- to the west, the space linked to the La Défense, essentially in the three districts of Puteaux, Courbevoie and Nanterre;

- to the north, the space of La Plaine made up from the districts of Saint-Denis, Aubervilliers, and the fringe of Paris' 18th arrondissement;

- to the south-east, the space of the Seine-Amont which concerns the 12th and 13th arrondissements of Paris, prolonged by the twelve districts stretching from Ivry to Villeneuve-le-Roi.

A brief reminder of the geopolitical characteristics peculiar to each one allows us to measure just how much the relationship between Paris and the suburbs remains an area where the stakes involved in power and domination prevail over any other considerations.

#### The example of conquest: La Défense

The situation of the Paris-La Défense neighbourhood is a classically symbolic example of a pure and simple radical transformation, where a portion of suburb is neatly annexed by the city capital. This sort of relationship, where the dominator completely destroys the identity of the dominated, was made possible in the middle of the sixties by very strong state intervention, that from 1958 onwards benefitted from that omnipresent and all powerful tool, the La Défense Public Development Establishment, or EPAD. This logo is the symbol of a rather dated method and concept where the State, fortified by its own certitudes and legitimacy, could undertake a project that, apart from these qualifications, over thirty years was carried through successfully. La Défense's success is such that it has outgrown the perimeter of the boulevard circulaire that defined its heart, to munch little by little at the surrounding territories and to drag, by its very existence, the whole Hauts-de-Seine into a certain dynamic of transformation. Whilst it is possible to cast doubt over the objectives and philosophy of a development whose aim was to endow Paris with a directional pole of worldclass stature, one cannot deny that it played the role well, if only by destroying the essential of what had existed before in this suburb, in those days working class and still industrial. In fact, the whole depiction of the "Grand Axe", recently revived by the politic of the Grands Travaux, has given a meaning to the extension of the Parisian golden triangle beyond the exact district limits of the City of Paris.

More than the strictly political choices, the rhythm of development of La Défense is closely linked to property market cycles and has little to do with the

Les relations entre Paris et la banlieue ont toujours été présentées selon une double matrice qui, selon les circonstances, est alternativement utilisée: soit on présente une opposition radicale entre la métropole et sa périphérie, assortie de tout un vocabulaire guerrier où il n'est question que de conquête, d'annexion, et en retour de résistance ou de défense vis-à-vis d'un pilote envahissant; soit on privilégie la complémentarité entre deux ensembles qui devraient se féconder et s'enrichir par une meilleure organisation de leurs relations au sein d'un espace métropolitain apaisé.

Depuis une trentaine d'années, les différents documents de planification urbaine hésitent à trancher entre ces deux approches, et la réalité elle-même semble confirmer la difficulté à repérer un mode opératoire binaire aussi simplement défini. Pour se convaincre que l'aménagement est un processus complexe diversifié et très fortement lié aux contextes politiques, trois espaces de références peuvent être pris comme exemple de trois démarches différentes dans des systèmes d'acteurs assez radicalement opposés :

- à l'ouest, l'espace lié au pôle de La Défense essentiellement dans les trois communes de Puteaux, Courbevoie et Nanterre;

- au nord, l'espace de la Plaine constitué sur les communes de Saint-Denis, Aubervilliers et de la frange du 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris;

- au sud-est, l'espace de la Seine-Amont qui concerne les 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> arrondissements de Paris prolongés par les douze communes qui s'étendent depuis Ivry jusqu'à Villeneuve-le-Roi.

Un bref rappel des caractéristiques propres à la géopolitique de chacun de ces trois territoires permet de mesurer combien les rapports entre Paris et la banlieue restent encore un domaine où les enjeux de maîtrise et de pouvoir l'emportent sur toute autre considération.

#### L'exemple de la conquête : La Défense

La situation du quartier de Paris-La Défense est tout

SIMON RONAI  
Géographe, urbaniste

à fait symbolique d'un processus pur et simple de mutation radicale, où un morceau de banlieue est proprement annexé par la ville-capitale. Ce type de relation, où le dominant détruit complètement l'identité du dominé, a été rendu possible au milieu des années soixante par l'intervention très forte de l'État qui a pu se doter, dès 1958, d'un outil omniprésent et très puissant : l'Établissement public d'aménagement de La Défense, l'EPAD.

Ce sigle symbolise une méthode et une conception très datées où l'État, fort de ses certitudes et de sa légitimité, pouvait assumer un projet qui, par-delà ses inflexions, a été mené à bien en trente ans. Le succès est tel que La Défense a dépassé le périmètre du boulevard circulaire qui en définit le cœur, pour peu à peu grignoter tous les territoires alentour et entraîner de fait l'ensemble des Hauts-de-Seine dans une certaine dynamique de mutation.

S'il est possible de remettre en question la finalité et la philosophie d'un tel aménagement visant à doter Paris d'un pôle directionnel de stature mondiale, on ne peut nier qu'il a bien joué ce rôle, fut-ce en détruisant l'essentiel de ce qui préexistait sur ce territoire d'une banlieue alors populaire et encore industrielle. En fait, toute la représentation du « grand axe », plus récemment revivifiée par la politique des grands travaux, a donné du sens à l'extension du triangle d'or parisien par-delà les limites communales strictes de la ville de Paris. ■■■

son of reflection that could be advantageous to the districts. Puteaux and Courbevoie have more or less played along, in return for some of the exceptionally abundant funds but Nanterre, who has half of its territory subordinated to the decisions of EPAD, has constantly sought to sabotage in an effort to retain its own decision making power. Nevertheless, it is the dynamic of the property market that has proved the most powerful and the passing of Paris to Neuilly and then to La Défense remains one of the most successful examples of a symbiosis, where the territorial limits have become invisible. However, the relationship between Paris and La Défense is slightly more complex than one might have thought, since whilst Paris appears to have spread well beyond its frontiers, at present there is real competition for the establishment of large company headquarters. Indeed some of the Paris arrondissements' financial and engineering activities have been undermined by La Défense's very success and it has proved a serious barrier to the expansion of the project for a new neighbourhood to be established around the Grand Bibliothèque.

It remains, that thirty years of continuous development has forged a new urban landscape and a new social reality which whilst being a reference for one, for another is the perfect symbol of exactly what should be avoided elsewhere. This is so pertinent that an affection adopted by recent development projects is to place themselves within the sphere of the example of La Défense, the last great completed developers' dream.

#### The example of negotiation and compromise:

##### La Plaine Saint Denis

For ten years this site has been considered and analysed, now it has become the place that polarises great hopes and great uncertainties, linked with the Grand Stade operation. La Plaine Saint-Denis evokes one of the typical, previously industrialised territories where modernisation, transformation or break-up was already well under way before the problem of its relationship with Paris was ever addressed. Certainly, because the City of Paris owns 60 hectares it has a real power over the development perspectives of this suburb, but it has never expressed a clear opinion about the future of the place that it had for a long time considered to be the concentration zone for warehouses and 'nuisance' activities that could not be placed within the city. Thus the Plaine Saint-Denis was the inverse of urban decor and for a long time it was left, disfigured and abandoned. It is only for ten years that the 600 hectare site has gradually become a significant venture, so much so that the State has reappeared, particularly since the studies linked to the SDRIF (Schema Directeur - masterplan for the Ile de France Region).

Since 1985 the communes of Saint-Denis, Aubervilliers and Saint-Ouen have begun a process of reflection and study under the auspices of 'La Plaine Renaissance' (a mixed development syndicate concerned with the evolution of the industrial zone) that is also in association with the Saint-Denis General Council. It was interested in the revitalisation of the Plaine Saint-Denis by taking advantage of its assets linked to intercommunity action and an exceptional location. To achieve this end it was necessary to know and understand the spatial and economic processes at work on this 600 hectare site.

In 1991, the Intercommunale Charter for the development and expansion of the Plaine-Saint Denis was the formalisation of the reality of a complex and contrasted territory that mixed activity zones, specific, living neighbourhoods and communication routes that were both reasons for rupture and liaison. In October 1991 an urban study project was launched, aiming to harmonise the fragments of town that constitute the Plaine. In May 1992, the synthesis of an urban project, as a document of analysis of the town and a guide to the development process was presented. This project, elaborated by Christian Devilliers, Yves Lion, Pierre Riboulet and Michel Corajoud has since been the main theme that has determined its own task: that of fulfilling immediate needs, whilst always evolving with the times.

Hence, by basing it firstly on local initiatives the emergence of a project became possible. The State then became involved in the process and participated in the SEM Plaine Development whose aim was to put into practice the options of the urban project. This apparent agreement over objectives was reflected in the SDRIF who confirmed the desire to make the territory into a strategic pole using its own remarkable urban composition that in turn relied on the canal and

... Plus que les choix strictement politiques, le rythme de développement de La Défense est étroitement lié aux cycles du marché immobilier, et il a peu à voir avec une réflexion privilégiant le choix des communes. Si Puteaux et Courbevoie ont bien joué le jeu, en échange de ressources fiscales exceptionnellement abondantes, Nanterre, dont la moitié du territoire est de fait subordonnée aux décisions de l'EPAD, a constamment ferrailé pour tenter de sauvegarder une marge de choix qui lui soit propre. Il n'empêche que la dynamique immobilière est la plus forte, et que le passage de Paris à Neuilly puis à La Défense est l'exemple le plus abouti d'une symbiose où les limites territoriales sont devenues invisibles.

Le rapport entre Paris et La Défense est cependant plus complexe qu'on ne le croit car, si Paris semble s'être étendu loin de ses frontières, aujourd'hui une réelle concurrence s'exerce pour l'implantation des grands sièges sociaux. Le succès même de La Défense porte préjudice à l'activité des arrondissements pari-

## La Défense est tout à fait symbolique d'un processus pur et simple de mutation radicale, où un morceau de banlieue est proprement annexé par la ville-capitale.

siens intra-muros consacrés à l'activité financière et d'ingénierie, et il est un sérieux frein à l'essor du projet d'aménagement du nouveau quartier qui doit être édifié autour de la Grande Bibliothèque.

Il reste que trente ans d'intervention continue ont forgé un nouveau paysage urbain et une nouvelle réalité sociale qui demeurent encore pour les uns la référence et pour les autres le symbole même de ce qu'il ne faudrait plus faire ailleurs. Ceci est si vrai que les projets d'aménagement plus récents affectent tous de se situer par rapport à l'exemple de La Défense, dernier grand rêve abouti des aménageurs.

### L'exemple de la négociation et du compromis : La Plaine-Saint-Denis

Ce site fait l'objet de réflexions et d'analyses depuis près de dix ans, et il est actuellement le lieu qui polarise de très grands espoirs et de très grandes incertitudes liés à l'implantation du grand stade.

La Plaine-Saint-Denis évoque le type des grands territoires anciennement industriels dont la mutation, la modernisation ou la « casse » sont de fait déjà largement entamés sans que la question des rapports entre ce site et Paris aient été clairement posés. Certes, la ville de Paris possède une cinquantaine d'hectares et exerce ainsi un réel pouvoir dans les perspectives de développement de cette partie de la banlieue, mais

elle n'a jamais exprimé de point de vue explicite quant au devenir de ce qu'elle a longtemps considéré comme la « zone » où elle pouvait concentrer des activités nuisantes et les entrepôts qui ne trouvaient pas leur place dans la ville. La Plaine-Saint-Denis était donc l'envers du décor urbain, et à ce titre elle a été défigurée et longtemps délaissée. Ce n'est que depuis moins de dix ans que ce site de 600 hectares est peu à peu redevenu un enjeu, si bien que l'État est de nouveau présent, notamment depuis la relance de la réflexion liée au SDRIF.

Les communes de Saint-Denis, Aubervilliers et Saint-Ouen ont entamé dès 1985 un processus de réflexion et d'étude dans le cadre de « la Plaine Renaissance » (syndicat mixte de développement et d'aménagement pour le développement de la zone industrielle) qui associe aussi le conseil général de Seine-Saint-Denis. Il s'agissait alors de revitaliser La Plaine-Saint-Denis en profitant des atouts liés à l'action intercommunale et à une localisation exceptionnelle. Pour y parvenir, il fallait connaître et comprendre les processus économiques et spatiaux qui sont à l'œuvre sur ce site de 600 hectares.

En 1991, la Charte intercommunale pour le développement et l'aménagement de La Plaine-Saint-Denis permettait de formaliser la réalité d'un territoire complexe et contrasté mêlant une zone d'activité, des quartiers spécifiques et vivants et des voies de communication qui sont à la fois des éléments de rupture et de liaison. En octobre 1991 est lancée l'étude du projet urbain visant à harmoniser les morceaux de ville qui composent La Plaine.

En mai 1992, la synthèse du projet urbain est présentée comme un document de réflexion sur la ville et un guide dans le processus d'aménagement. Ce projet, élaboré collectivement par Christian Devilliers, Yves Lion, Pierre Riboulet et Michel Corajoud, est depuis le fil conducteur qui s'efforce de répondre aux besoins immédiats, tout en évoluant avec le temps.

C'est donc d'abord à partir d'initiatives locales que l'émergence d'un projet a été possible. Puis l'État s'est associé à la démarche et a participé à la SEM Plaine Développement qui vise à mettre en œuvre les options du projet urbain. Cet accord apparent sur les objectifs se reflète dans le SDRIF qui entérine la volonté de faire de ce territoire un pôle stratégique qui devrait s'appuyer sur une composition urbaine remarquable : sur les axes existants et sur le canal.

Ainsi, c'est d'abord la conjonction très rare de la volonté de deux communes qui a été à l'origine ...

... d'un processus très original où les acteurs de terrain ont précédé la techno-structure de l'État dans la définition d'un projet de développement original. Dans cette recherche, la relation à établir avec Paris n'a pas été occultée, mais elle n'était pas le point central du débat. Celui-ci était plutôt fondé sur le refus d'une mutation trop radicale, perçue localement comme contraire aux intérêts des 12 000 personnes qui habitent La Plaine, et comme la négation de sa tradition industrielle. Depuis que les études du projet urbain de La Plaine sont engagées, c'est autour de la recherche d'un point d'équilibre un peu mythique que tous les efforts sont tendus :

- équilibre démographique lié à la construction de nouveaux quartiers de logements destinés à des catégories sociales un peu plus riches et formées, mais pouvant coexister avec le maintien de quartiers populaires plus anciens et traditionnels ;

- équilibre spatial entre la nécessaire densification et l'exigence de créer de nouveaux axes et espaces publics qui desservent correctement tout ce territoire plat mais relativement enclavé par les voies ferrées, les infrastructures et le canal rendu à sa vocation fluviale et paysagère ;

- équilibre économique engendré par l'implantation de nouvelles activités dont on souhaite qu'elles soient productives et qu'elles créent des emplois qualifiés destinés d'abord aux habitants des deux communes en rejetant le « tout tertiaire » ;

- équilibre financier lié à la nature et l'importance des surfaces nouvellement construites mais avec le refus de densifier à l'excès ou de construire des immeubles de grande hauteur. Cette question des participations financières des différents partenaires reste encore posée ;

- équilibre temporel d'un projet dont l'essor devra être progressif et maîtrisé pour ne pas bouleverser

les équilibres fragiles entre le Saint-Denis existant et ces nouveaux quartiers dont on affirme qu'ils ne seront pas une ville-bis.

En bref, tout se passe comme si les acteurs locaux avaient décidé de se lancer dans le pari du changement, tout en affichant l'objectif consensuel de l'« équilibre », présenté comme le contraire de ce qui a été effectivement réalisé à La Défense.

En comparaison de ce qui s'est produit à l'ouest, l'avenir du Nord de Paris est pensé comme un processus maîtrisé, équilibré, progressif, réversible et surtout conduit par les acteurs locaux et d'abord les deux municipalités associées à l'État et au département. Cette vision idéale est en réalité très fortement conditionnée par les aléas du marché immobilier et par la compétition farouche entre sites d'implantation en Ile-de-France, à commencer par les villes nouvelles, La Défense et Roissy.

Si jusqu'à présent rien de décisif n'a encore été réalisé, la pause immobilière ayant donné le temps de prendre du recul, la décision d'implantation du grand stade ainsi que toutes les opérations liées à l'amélioration de la desserte peuvent jouer un rôle d'accélération et de levier pour entraîner la réelle mise sur orbite de ce site, encore à l'écart jusqu'à présent des mutations les plus spectaculaires.

Il reste que ce soudain emballement, qui coïncide avec une réapparition en force de l'État, transforme sensiblement les modes de faire à l'œuvre jusqu'à présent.

Contrairement à ce qui s'est passé à La Défense, l'aménagement envisagé de La Plaine-Saint-Denis est donc un processus qui a d'abord été engagé par les élus locaux, et ceux-ci espèrent continuer de le maîtriser dans l'avenir. Ce choix de l'ouverture équilibrée est bien dans la logique politique de deux maires communistes rénovateurs qui sont acquis à l'impé-

existent axes.

Therefore, it was first of all the extremely rare coincidence of the wishes of two communes, that was at the bottom of a highly original process where the collaborators preceded the techno-structure of the State in the definition of an innovative development project. As a part of this research the relationship with Paris was not ignored, but nor was it the central point of the debate. In fact, this was the refusal of too radical a transformation, which was perceived locally as contrary to the interests of the 12,000 people living on the Plaine and as a negation of its industrial tradition. Since the beginning of the study, all efforts have been concentrated around the search for a slightly mythical point of equilibrium.

- an economic equilibrium brought about by the implementation of new activities that we hope will be productive, and create qualified jobs directed primarily at the local population of the two communes, rejecting the dominance of service industries;

- a financial equilibrium linked to the nature and importance of newly built space but nevertheless refusing excessive densification or the construction of very high buildings. The question of the partners' exact financial contribution remains to be determined;

- the temporal equilibrium of a project whose expansion must be progressive and mastered in a way that avoids damaging the fragile balance between existing Saint-Denis and the new neighbourhoods, and where the possibility of their becoming a town once removed will be categorically resisted.

In short, it is all happening as if the local participants had all decided to launch into a gamble for change, whilst promoting their shared belief in equilibrium as an objective, presented as the opposite of the La Défense ventures.

In comparison with what happened in the West, the future of the North is seen in terms of a controlled, balanced, progressive, reversible on-going process that is, most importantly, carried out by local collaborators and the two local councils associated with the State and the Département. This ideal vision is actually strongly conditioned by the ups and downs of the property market and by the savage competition for major sites in Ile de France, beginning with new towns, La Défense and Roissy. If up to now nothing of great importance has been realized, the pause in the property market having allowed a certain distance, the decision to site the Grand Stade here, as well as all the operations linked to improving access, will now accelerate and provide a lever for the site's real take-off, which had previously been distanced from the most spectacular changes.

The fact remains that this sudden interest, coinciding with the reappearance in force of the State, has noticeably transformed the methods of operating that have been used up to now. In contradiction to what happened at La Défense, the development proposed for La Plaine Saint-Denis is thus a process that was undertaken initially, by local councillors and they still hope to control it in the future. This choice of a balanced opening-up falls in squarely with the aims of the two communist "renovator" mayors who have come round to the idea of the need for the transformation of the territory whilst refusing wholesale the mythology of urban development attached to La Défense: the eviction of the populace, the exclusive priority given to service activities, the intransigent application of a financial rationale, in short, triumphant, brutal and selfish capitalism.

We can see that the expansion of the Plaine is based on original reflection that is anchored in a singular social and political history where relations

**À la Plaine-St-Denis, c'est la conjonction très rare de la volonté de deux communes qui a été à l'origine d'un processus très original où les acteurs de terrain ont précédé la techno-structure de l'État dans la définition d'un projet de développement original.**

*with Paris have been but one of the factors in the decision-making process even though it may well have been perceived as a combative compromise.*

*The example of frontal combat: Seine Amont*  
 This territory, made up of twelve communes, is, as far as urbanism and politics are concerned far more heterogeneous. Whilst we could consider that the communes of Charenton, Saint-Maurice and Maisons-Alfort are the living examples of the extension of Paris into the suburbs, the most disputed territory, where contention over stakes in the transformation are at their sharpest, is undoubtedly the land that borders the left bank of the river, essentially at Ivry, Vitry and Choisy-le-Roi. Still more precisely, it is the future of these currently industrial sites, edging the Seine, that are the battlefield for the most violent oppositions and which crystallises the communes' total refusal of any evolution which is confused with the danger of building another La Défense. At Ivry and even more clearly at Vitry the communes refuse to accept their relative decline and continue to promote industry as a priority and a large programme of social housing.

*To allow them to better understand local interests, within the framework of the SDRIF, in 1991 the State engaged in a study whose future is still uncertain, whilst the two communes the most closely concerned, without the slightest intercommunal discussion, held onto their position of refusing all projects that are submitted to them. Unlike the Plaine Saint-Denis there is no existing forum for common reflection, and the defense of commune identities against the heavy handed domination of Paris is the only agenda. In spite of the directions stated in the SDRIF, local councillors have followed their own development rationale and for the time being no bridges have been established attempting to link the communes, the State, the Département and the Région. At present the only document presenting an overall perspective is the SDRIF, affirming that as a part of the prolongation of developments undertaken in the 12th and 13th arrondissements the Seine-Amont can expect to see the establishment of a large urban recovery project. As far as the State is concerned this project applies particularly to the territories between the two groups of railway sidings. This desire to create a new riverside landscape on the banks of the Seine, to accord the site a new value, should give it a new image capable of easing the development of new dwellings, modern industries and facilities. The body of these assertions contradict quite radically the position of communes like Ivry and Vitry, who dispute the whole concept of the diagnosis and the propositions that come out of them, which is to engage in the more or less total transformation of the industrial and dock zones. Hence the territory of the Seine-Amont, not really viewed by the local participants as being particularly pertinent, remains an area of conflict where every stage of reflection is another excuse to revive oppositions and incomprehension. The political positioning of the mayors of each of these communes is undoubtedly an indication of how to comprehend the phenomenon.*

*Thus, a brief recap of the three situations shows that, according to the period and the people involved, the relationship between Paris and the surrounding territories is highly variable. Since this is all concerned with three previously industrialised sites that are touched by a modification in their entire productive system, we cannot help but notice the point to which choices and attitudes have differed and how much the new venture linked to decentralisation has made all decisions so much more complex ■*

ratif de la transformation de ce territoire, mais en refusant tout ce que la mythologie de l'aménagement urbain attache à La Défense: l'éviction des populations, la priorité exclusive aux activités tertiaires, l'application intransigeante de la rationalité financière, en bref le capitalisme triomphant, brutal et égoïste.

On le voit, l'essor de La Plaine est fondé sur une réflexion originale qui s'ancre dans une histoire sociale et politique singulière, où les rapports avec Paris n'ont été qu'une composante parmi bien d'autres de la décision, même s'ils sont vécus sur le registre du compromis combatif.

### L'exemple du combat frontal Seine-Amont

Ce territoire composé de douze communes est nettement plus hétérogène au plan urbain et politique<sup>(1)</sup>. Si l'on peut estimer que les communes de Charenton, Saint-Maurice, Maisons-Alfort sont dans les faits un exemple d'extension de Paris dans la banlieue, le véritable territoire le plus disputé, où les enjeux de transformation sont aigus, est celui qui longe la rive gauche du fleuve, essentiellement à Ivry, Vitry et Choisy-le-Roi.

C'est encore plus précisément le devenir des terrains aujourd'hui industriels bordant la Seine qui sont le lieu des oppositions les plus violentes et qui cristallisent de la part des communes le refus de toute évolution, assimilée au danger de construire une nouvelle Défense. À Ivry, et encore plus clairement à Vitry, les communes refusent d'admettre le constat de leur relatif déclin et elles continuent d'afficher une priorité en faveur de l'industrie et d'une forte construction de logements locatifs sociaux.

Pour mieux comprendre et maîtriser les enjeux locaux, l'État, dans le cadre de la préparation du SDRIF, s'est doté d'une mission d'étude et de réflexion en 1991 dont le devenir est encore incertain, tandis que les deux communes les plus concernées, sans aucune concertation intercommunale, campent sur une position de refus à l'égard des projets qui leur sont soumis. À la différence de La Plaine-Saint-Denis, il n'existe pas de lieu de réflexion commun, et seule la défense des identités communales contre la mainmise brutale de Paris est à l'ordre du jour. En dépit des orientations inscrites dans le SDRIF, les élus locaux poursuivent leur propre logique d'aménagement et pour le moment aucune passerelle n'a encore pu être établie pour tenter de mieux lier les interventions des uns et des autres, communes, État, département, Région.

Aujourd'hui, le seul document qui dessine une perspective globale est le SDRIF qui affirme que, dans

le prolongement des aménagements engagés dans les 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> arrondissements de Paris, la Seine-Amont doit voir la mise en œuvre d'un grand projet de reconquête urbaine. Du point de vue de l'État, cette perspective s'applique en particulier aux territoires situés entre les deux faisceaux ferrés. Cette volonté de créer un grand paysage des bords de Seine, afin de donner une nouvelle valeur à ce site, devrait déboucher sur une nouvelle image susceptible de faciliter l'accueil de logements, d'industries modernes et d'équipements.

L'ensemble de ces affirmations contredit assez radicalement l'option des communes, telles Ivry et Vitry, qui récusent en fait les fondements même du diagnostic et les propositions qui en découlent pour engager la mutation de ces zones industrielles et portuaires. Ainsi, le territoire de la Seine-Amont, qui n'est pas vraiment perçu et ressenti comme pertinent par la plupart des acteurs locaux, reste un terrain de conflit dans lequel les oppositions et les incompréhensions sont revivifiées à l'occasion de chaque étape de réflexion. Le positionnement politique des maires de ces communes est sans doute une donnée importante pour comprendre ce phénomène.

Ainsi, le bref rappel de ces trois situations montre que, selon les époques et selon les personnalités impliquées, la relation entre Paris et les territoires qui le bordent est extrêmement variable. S'agissant de trois sites anciennement industriels qui sont tous touchés par la mutation du système productif, on ne peut que constater à quel point les choix et les attitudes ont été différents, et combien le jeu nouveau lié à la décentralisation rend toute décision plus complexe. ■

(1) Communes de : Ivry, Vitry, Choisy-le-Roi, Alfortville, Charenton, Maisons-Alfort, Saint-Maurice, Orly, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges, Ablon, Valenton.